



GRAND PARIS
SEINE&OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

ANNEXE 1

Etat de lieux de la délinquance sur le territoire communautaire

2019 – 2022

Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
Direction du renouvellement urbain
Service politique de la Ville

Immeuble Autoneum – Rue des Chevries – 78410 Aubergenville

www.gpseo.fr

Table des matières

I) Retour sur les violences urbaines de juin-juillet 2023.....	3
II) Situation des Yvelines comparée à l'Île-de-France, au regard des enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité	4
III) Les faits constatés par la Gendarmerie Nationale sur GPS&O	5
a) Introduction	5
b) Regard global sur la délinquance enregistrée : volume et géographie	5
c) Le nord de l'agglomération de Mantes-la-Jolie	7
d) Le sud de l'agglomération de Mantes-la-Jolie	7
e) L'axe Epône-Poissy	8
f) Les types de délinquance dominants en zone gendarmerie	8
g) Le cas de la commune d'Ecquevilly	10
h) Le cas de la commune d'Orgeval	11
i) Conclusion générale	12
IV) Les faits constatés par la Police Nationale.....	12
a) L'accès aux données	12
b) Les neuf communes abritant des quartiers prioritaires de la ville	12
c) La circonscription de Mantes-la-Jolie	13
d) La circonscription des Mureaux.....	16
e) La circonscription de Conflans-Sainte-Honorine	18
f) Conclusion	23
V) Éléments d'information issus du CORAH (comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT).....	25
VI) Éléments d'information issus de la délégation aux victimes (DAV) concernant les morts violentes au sein du couple.....	26
VII) Éléments d'information issus de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)	27

L'analyse de la délinquance présentée dans ce document repose principalement sur l'exploitation des données statistiques extraites de l'état 4001. Ces données sont fournies par la direction départementale de la sécurité publique et le groupement de gendarmerie des Yvelines depuis 2015. Les dernières données transmises concernent l'année 2022¹.

L'état 4001 est la source administrative relevant les délits et crimes constatés par les services de la police et de la gendarmerie nationales, c'est-à-dire les infractions portées à la connaissance des services (dépôts de plainte) ou découverts par eux (procès-verbal). L'état 4001 concerne exclusivement les faits faisant l'objet d'une procédure judiciaire transmise au parquet.

Pour simplifier la compréhension de cet état des lieux de la délinquance, il convient de préciser quelques notions clés utilisées dans l'état 4001. Ainsi l'expression "mis en cause" désigne une personne ayant été entendue par les forces de l'ordre et à l'encontre de laquelle sont réunis dans la procédure transmise au parquet des éléments graves attestant qu'elle a commis ou tenté de commettre un ou plusieurs délits ou crimes. Toutes les personnes mises en cause ne sont pas reconnues coupables par la justice, elles peuvent être innocentées par la suite.

Les "infractions" recouvrent les violations d'une règle de droit pour laquelle il existe une sanction pénale. Dans l'état 4001, elles sont relevées soit par l'établissement d'un procès-verbal soit par l'enregistrement d'une plainte. Ces infractions peuvent être de nature criminelle ou délictuelle. L'état 4001 exclut les contraventions de toutes natures et les délits routiers. De plus, les mains courantes et les infractions constatées par d'autres institutions (douanes, inspections du travail, répression des fraudes, etc.) ne figurent pas dans l'état 4001.

Enfin, le terme "victimes" désigne l'ensemble des personnes ayant fait l'objet d'infractions commises et enregistrées par les services de police et de gendarmerie.

I) Retour sur les violences urbaines de juin-juillet 2023

La période du 27 juin au 7 juillet 2023 a été marquée par une série d'épisodes de violences urbaines dont la singularité doit être soulignée, à la suite de la mort du jeune Nahel, mortellement touché par le tir d'un policier lors d'un contrôle routier à Nanterre.

Cette singularité tient notamment à son ampleur géographique inédite. Ces violences ont indistinctement touché des secteurs périurbains, des villes moyennes, des petites communes urbaines isolées voire des communes rurales (516 communes dans 66 départements, contre 200 dans 20 départements en 2005).

De plus, les réseaux sociaux ont constitué un vecteur important dans le déclenchement de ces violences urbaines, aussi bien dans leur organisation que dans leur propagation. Ils ont été utilisés comme un outil de démonstration et d'exhibition, alimentant la concurrence entre villes ou quartiers et engendrant la surenchère dans les dégradations.

Enfin, ces violences se sont traduites par une utilisation généralisée de mortiers d'artifices et d'agressions systématiques sur les personnes dépositaires de l'autorité publique.

Un rapport réalisé conjointement par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale de la Justice, remis en août 2023 et intitulé : « Mission d'analyse des profils et motivations des délinquants interpellés à l'occasion de l'épisode de violences urbaines » en réalise une première analyse basée notamment sur l'étude de 395 dossiers individuels de personnes majeures condamnées. Il indique que lors de ces émeutes, **58 297** infractions ont été enregistrées, mettant en cause **12 233** personnes, dont une proportion inhabituelle de mineurs (trois fois celle observée habituellement) :

- **1 973** faits concernent des atteintes aux personnes dépositaires de l'autorité publique ;
- **2 908** faits représentent des atteintes à l'ordre public ;

¹ Les éléments statistiques issus des violences urbaines de 2023 ne sont donc pas intégrés dans les données présentées. Ils n'ont pas encore été transmises aux services de GPS&O. Toutefois, ils ont fait l'objet d'une présentation par les forces de l'ordre lors de l'assemblée plénière du CISPDRR du 07 décembre 2023.

- **684** faits concernant des violences à l'encontre des élus et personnes chargées de mission de service public ;
- **1 560** faits de dégradations de biens publics ;

83 % des majeurs déferés selon la procédure de comparution immédiate ou de CPRC² ont été condamnés (dont 60% à une peine d'emprisonnement ferme avec une durée moyenne de 8,9 mois). Parmi les majeurs condamnés, on retrouve majoritairement des hommes de nationalité française, âgés de moins de 25 ans, sans diplôme ou de niveau d'études secondaires, inactifs ou employés, célibataires et sans enfant et, pour la grande majorité, domiciliés chez leurs parents. De même, la majorité des condamnés n'ont pas d'antécédent judiciaire (une part non négligeable de casiers judiciaires comportent cependant une ou plusieurs mentions).

Concernant les motivations derrière leurs actes, l'étude montre que la majorité des condamnés n'expriment pas de revendications idéologiques ou politiques affirmées. Ils mettent plutôt en avant l'opportunisme et l'influence du groupe. Certains auteurs vont jusqu'à mentionner la curiosité et le désir d'adrénaline.

GPS&O n'a pas été épargné par ces événements qui ont touché quinze communes du territoire, au-delà des quartiers classés prioritaire de la politique de la ville principalement concernées par les émeutes de 2005 : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Les Mureaux, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Meulan-en-Yvelines, Poissy, Rosny-sur-Seine, Triel-Sur-Seine, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

De nombreux équipements municipaux et associatifs ont été dégradés voire complètement détruits (à l'image de la mairie annexe du Val Fourré, du centre social Claude Vanpouille à Poissy ou bien encore du secteur d'action sociale de Chanteloup-les-Vignes). Un très grand nombre de véhicules et de mobiliers urbains ont également été incendiés comme le montre le graphique ci-dessous, présenté lors de l'assemblée plénière du CISPDR du 07 décembre 2023.

Indicateurs des violences urbaines 2022-2023

(source DDSP 78)



Les affrontements avec les forces de l'ordre ont été particulièrement intenses. 383 policiers de la DDSP 78 ont ainsi été blessés en mission en 2023. Cela illustre les rapports extrêmement tendus que peuvent entretenir certains jeunes avec les dépositaires de l'autorité publique. A noter que **60%** des auteurs impliqués dans les violences urbaines étaient issus de familles monoparentales, selon les déclarations du Préfet délégué à l'égalité des chances lors du Comité de pilotage de la politique de la ville du 21 novembre 2023.

II) Situation des Yvelines comparée à l'Île-de-France, au regard des enquêtes sur la victimation et le sentiment d'insécurité

Le Conseil régional d'Île-de-France finance une enquête intitulée « *Victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France* », réalisée tous les deux ans depuis 2001. Cette enquête vise à mesurer le sentiment d'insécurité et certaines atteintes aux personnes et aux biens dont la population francilienne se déclare victime (on parle de victimation). Elle permet d'en suivre les évolutions dans le temps. Elle complète ainsi les statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationales.

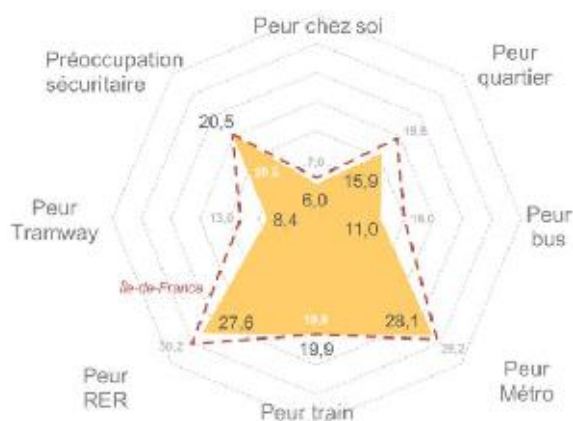
² Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité.

L'enquête est réalisée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) de la Région, sur un échantillon d'environ 16 000 habitants, âgés de 15 ans et plus, interrogés par téléphone (pour 8 000) et à partir d'interviews réalisées en ligne (pour 8 000).

La dernière enquête date de 2021³. **944 personnes furent interrogées dans les Yvelines**. L'échantillon est trop faible pour pouvoir descendre au niveau des communes et reconstituer l'étude à l'échelle de GPS&O.

Toutefois, les éléments statistiques présentés dans l'étude indiquent que les Yvelines font partie des départements franciliens où les habitants déclarent le moins de victimations et où le niveau du sentiment d'insécurité reste parmi les plus bas de la Région Île de France (**49,9% en 2021**). Les cadres de vie sont jugés comparativement les plus agréables et sûres par les habitants. Il convient cependant de noter que la préoccupation sécuritaire est en hausse dans le département, avec une proportion d'habitants concernés début 2021 proche de la moyenne régionale.

Sentiment d'insécurité - Yvelines (%)



© L'Institut Paris Region 2023
Source : Enquête Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France 2021, L'Institut Paris Region.

III) Les faits constatés par la Gendarmerie Nationale sur GPS&O

a) Introduction

La gendarmerie nationale est responsable de la sécurité dans 40 des 73 communes de la Communauté urbaine, abritant 44 263 résidents selon le recensement de 2020. Parmi ces communes, 28 ont une population inférieure à 1 000 habitants. 3 sont des villages comptant moins de 200 habitants chacun (Favrieux, Flacourt, Le Tertre-Saint-Denis). Enfin 12 communes dépassent les 1 000 habitants, les deux plus peuplées étant Ecqueville (4 168 habitants) et Orgeval (7 053 habitants).

Tout d'abord, l'analyse examinera de manière globale le territoire et sa géographie, en identifiant trois zones distinctes. Ensuite, elle se penchera en détail sur les diverses formes de délinquance enregistrées dans les zones où la gendarmerie constate une activité plus soutenue.

b) Regard global sur la délinquance enregistrée : volume et géographie

La quantité de crimes et délits enregistrés par les gendarmes varie selon la taille de la commune. Le **tableau 1** présente la liste des communes, leurs populations selon l'Insee ainsi que le total des crimes et délits enregistrés de 2020 à 2022.

On constate dans 17 communes (Fontenay-Mauvoisin, Montalet-le-Bois, Favrieux, Flacourt, Le Tertre-Saint-Denis, Soindres, Jouy-Mauvoisin, Méricourt, Boinville-en-Mantois, Drocourt, Breuil-Bois-Robert, Lainville-en-Vexin, Jambville, Mousseaux-sur-Seine, Hargeville, Perdreauxville, Fontenay-Saint-Père), moins de 20 faits enregistrés en 2022 (moins d'un par mois). On peut considérer que la délinquance y est quasi inexistante.

³ H. Heurtel, *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France. Rapport final de l'enquête 2021*, Paris, IAU-IDF, Janvier 2023

Dans la plupart des communes comptant entre 500 et 1 000 habitants, on compte une moyenne de 1 ou 2 faits par mois, soit un niveau extrêmement faible. Seules 2 communes (Ecquevilly et Orgeval) témoignent d'une activité nettement plus importante.

Du point de vue géographique, l'analyse conduit à distinguer trois zones : **le nord et le sud de l'agglomération de Mantes-la-Jolie, ainsi qu'un axe entre Epône et Poissy.**

Tableau 1 : répartition par communes des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Gendarmerie Nationale sur le territoire de GPS&O

(Source DGGN 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Taux pour 1 000 habitants ⁴
Arnouville-lès-Mantes	954	71	74,4
Auffreville-Brasseuil	660	63	95,5
Aulnay-sur-Mauldre	1167	68	58,3
Boinville-en-Mantois	292	20	-
Bouafle	2229	143	64,2
Breuil-Bois-Robert	767	43	56,1
Brueil-en-Vexin	712	51	71,6
Chapet	1361	102	74,9
Drocourt	569	36	63,3
Ecquevilly	4168	441	105,8
Falaise	625	41	65,6
Favrieux	160	10	-
Flacourt	186	12	-
Follainville-Dennemont	2196	183	83,3
Fontenay-Mauvoisin	414	5	-
Fontenay-Saint-Père	968	72	74,4
Goussonville	638	67	105,0
Guernes	1089	83	76,2
Guerville	2195	159	72,4
Guitrancourt	637	64	100,5
Hargeville	454	38	83,7
Jambville	800	53	66,3
Jouy-Mauvoisin	562	18	-
Jumeauville	613	38	62,0
Lainville-en-Vexin	801	58	72,4
Le Tertre-Saint-Denis	122	6	-
Les Alluets-le-Roi	1253	136	108,5
Méricourt	387	18	-
Montalet-le-Bois	323	21	-
Morainvilliers	3152	236	74,9
Mousseaux-sur-Seine	686	32	-
Nézel	1069	113	105,7
Oinville-sur-Montcient	1095	97	88,6
Orgeval	7053	899	127,5
Perdreauville	669	41	61,3
Rolleboise	370	84	227,0
Sailly	358	45	125,7
Saint-Martin-la-Garenne	940	80	85,1
Soindres	705	21	-
Vert	864	67	77,5
TOTAL	44 263	3 835	86,6

⁴ Purement indicatif, ce taux est destiné à alerter le cas échéant sur des cas atypiques. Il ne figure pas dans le tableau lorsque le total des faits constatés est inférieur à 1 fait par mois.

c) Le nord de l'agglomération de Mantes-la-Jolie

De manière générale, l'activité délinquante est remarquablement basse dans les communes au nord de l'agglomération de Mantes-la-Jolie. Cette zone correspond principalement au sud-ouest du Parc naturel régional du Vexin français, une région très boisée. S'y ajoutent trois communes situées de l'autre côté de la Seine, dans une boucle.

L'ensemble comprend les 15 communes de la Communauté urbaine GPS&O suivantes :

Communes	Population INSEE 2020	Moyenne des faits annuels constatés 2020-2022
Brueil-en-Vexin	712	17
Drocourt	569	12
Follainville-Dennemont	2 196	61
Fontenay-Saint-Père	968	24
Guernes	1 089	28
Guitrancourt	637	21
Jambville	800	18
Lainville-en-Vexin	801	19
Méricourt	387	6
Montalet-le-Bois	323	7
Mousseaux-sur-Seine	686	11
Oinville-sur-Montcient	1 095	32
Rolleboise	370	28
Sailly	358	15
Saint-Martin-la-Garenne	940	27

Rien de particulier ne distingue cet ensemble de communes, si ce n'est la situation de **Rolleboise** (370 habitants), avec 84 faits constatés entre 2020 et 2022. Ces faits sont vraisemblablement liés à des opérations ponctuelles des gendarmes, comme indique le Commandant de la Compagnie en 2019 : « *Rolleboise est la première commune à la sortie de la zone police, en direction de la Normandie. C'est un axe routier très emprunté et nous y stationnons parfois pour faire des contrôles. C'est à cette occasion que nous découvrons des stupéfiants et éventuellement des faux papiers de véhicules. Mais il ne s'agit pas de personnes résidant dans la commune* »⁵.

d) Le sud de l'agglomération de Mantes-la-Jolie

La délinquance est également assez faible dans les communes situées au sud de l'agglomération de Mantes-la-Jolie, le long des routes départementales D 928 (Route de Mantes), D 983 (Route de Houdan) et D 158.

Ceci concerne les 16 communes suivantes de GPS&O :

Communes	Population INSEE 2020	Moyenne des faits annuels constatés 2020-2022
Arnouville-lès-Mantes	954	24
Auffreville-Brasseuil	660	21
Boinville-en-Mantois	292	7
Breuil-Bois-Robert	767	14
Favrieux	160	3
Flacourt	186	4
Fontenay-Mauvoisin	414	2
Goussonville	638	22
Guerville	2 195	53
Hargeville	454	13
Jouy-Mauvoisin	562	6
Jumeauville	613	13
Le Tertre-Saint-Denis	122	2
Perdreauville	669	14
Soindres	705	7
Vert	864	22

Le Commandant de la Compagnie en 2019 confirme que cette zone est la plus calme de son territoire : « [...] c'est là que nous avons le moins de délinquance par habitant et ça baisse constamment depuis 4 ans. Il faut dire qu'il y a un peu moins de richesse par rapport à d'autres secteurs. C'est davantage de la campagne modeste que fortunée comme ça peut l'être ailleurs dans le département. »⁶

5 Interview du 3 juin 2019

6 Interview du 4 juin 2019

e) L'axe Epône-Poissy

Toujours au sud de la Seine et de l'autoroute A 13, à l'est de la zone précédente, se situe un ensemble de communes que l'on peut regrouper dans un axe Epône-Poissy. Cet ensemble est traversé à l'ouest par la ligne N de la SNCF (desservant les gares d'Epône, Nézel, Maule et Mareil-sur-Mauldre) le long de la D307. Elle est bordée au nord-est par la D113. Cet ensemble concerne 9 communes de la Communauté urbaine :

Communes	Population INSEE 2020	Moyenne des faits annuels constatés 2020-2022
Aulnay-sur-Mauldre	1 167	23
Bouafle	2 229	48
Chapet	1 361	34
Ecquevilly	4 168	147
La Falaise	625	14
Les Alluets-le-Roi	1 253	45
Morainvilliers	3 152	79
Nézel	1 069	38
Orgeval	7 053	300

Bien que largement rurale et boisée, la commune d'Orgeval affiche un taux de délinquance enregistrée plus élevé que les autres communes de cette zone, en raison de la présence notable d'une zone commerciale importante. La commune d'Ecquevilly, inscrite dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, affiche également un taux de délinquance supérieur. Ces deux communes abritent une brigade de gendarmerie.

f) Les types de délinquance dominants en zone gendarmerie

Le **tableau 2** résume les données statistiques extraites de l'état 4001. Sa dernière colonne synthétise les principaux types d'infractions constatées dans chaque commune. Deux problématiques principales émergent : d'une part, **les cambriolages**, et d'autre part, les **vols liés aux véhicules** (vols de voitures, objets volés dans les véhicules, vols d'accessoires et de deux-roues).

Une hypothèse interprétative générale se dessine : la plupart de ces communes hébergent des populations plus aisées que les agglomérations avoisinantes. Traversées par de nombreux axes routiers et autoroutiers, ces régions offrent autant de voies d'évasion. En d'autres termes, bien que majoritairement rurales et peu peuplées, ces zones sont des cibles attrayantes pour les voleurs et les cambrioleurs.

Tableau 2 : répartition par commune types d'infractions dominants des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Gendarmerie Nationale sur le territoire de GPS&O

(Source DGGN 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Infractions dominantes
Arnouville-lès-Mantes	954	71	- Escroqueries et abus de confiance - Cambriolages - Usages de stupéfiants
Auffreville-Brasseuil	660	63	- Cambriolages - Coups et blessures volontaires - Escroqueries et abus de confiance
Aulnay-sur-Mauldre	1167	68	- Destructons/dégradations - Usages de stupéfiants
Boinville-en-Mantois	292	20	- Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Bouafle	2229	143	- Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Cambriolages - Escroqueries et abus de confiance
Breuil-Bois-Robert	767	43	- Cambriolages - Coups et blessures volontaires
Brueil-en-Vexin	712	51	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Chapet	1361	102	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires

Drocourt	569	36	- Cambriolages - Coups et blessures volontaires
Ecquevilly	4168	441	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Destructions/dégradations - Escroqueries et abus de confiance
Falaise	625	41	- Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Favrieux	160	10	Néant
Flacourt	186	12	- Cambriolages
Follainville-Dennemont	2196	183	- Atteintes à l'environnement - Escroqueries et abus de confiance - Usage de stupéfiants
Fontenay-Mauvoisin	414	5	Néant
Fontenay-Saint-Père	968	72	- Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Cambriolages
Goussonville	638	67	- Coups et blessures volontaires - Vols
Guernes	1089	83	- Escroqueries et abus de confiance - Coups et blessures volontaires
Guerville	2195	159	- Escroqueries et abus de confiance - Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Guitrancourt	637	64	- Atteintes à l'environnement - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Hargeville	454	38	- Cambriolages
Jambeville	800	53	Néant
Jouy-Mauvoisin	562	18	Néant
Jumeauville	613	38	- Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Lainville-en-Vexin	801	58	- Cambriolages
Le Tertre-Saint-Denis	122	6	Néant
Les Alluets-le-Roi	1253	136	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Escroqueries et abus de confiance
Méricourt	387	18	Néant
Montalet-le-Bois	323	21	- Cambriolages
Morainvilliers	3152	236	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Escroqueries et abus de confiance
Mousseaux-sur-Seine	686	32	Néant
Nézel	1069	113	- Usage de stupéfiants - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Coups et blessures volontaires
Oinville-sur-Montcient	1095	97	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Coups et blessures volontaires
Orgeval	7053	899	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Escroqueries et abus de confiance - Travail clandestin - Usage de stupéfiants
Perdreauville	669	41	- Cambriolages - Coups et blessures volontaires
Rolleboise	370	84	- Usage de stupéfiants - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires
Sailly	358	45	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires

Saint-Martin-la-Garenne	940	80	- Cambriolages - Vols de véhicules, roulotte et/ou accessoires - Escroqueries et abus de confiance - Usage de stupéfiants
Soindres	705	21	Néant
Vert	864	67	- Cambriolages - Escroqueries et abus de confiance
TOTAL	44 263	3 835	

Lecture : on note « Néant » lorsqu'aucun index ne se distingue parmi les 107 (pas d'infractions dominantes ou peu d'infractions recensées).

Les violences contre les individus sont rares et concernent principalement les sphères familiales et conjugales. Les affaires liées aux stupéfiants sont très peu fréquentes et se limitent essentiellement à des cas d'usage. En revanche, les escroqueries et les abus de confiance semblent en augmentation par rapport aux années précédentes. Enfin, une commune présente un nombre notable de dégradations : Ecquevilly.

g) Le cas de la commune d'Ecquevilly

La commune comptait 4 168 habitants au recensement 2020. Le **tableau 3** détaille les principales infractions enregistrées par les gendarmes entre 2019 et 2022.

Tableau 3 : les principales infractions enregistrées constatées en 2019-2022 par les services de la Gendarmerie Nationale sur la commune d'Ecquevilly (Source DGGN 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	3	3	0	0	6
Autres coups et blessures volontaires*	6	16	15	13	50
Viols et agressions sexuelles	2	2	2	4	10
Violences verbales***	12	26	22	7	67
Cambriolages	5	13	11	12	41
Vols de/dans/sur véhicules	14	20	16	25	75
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	5	14	13	15	47
Vols simples, tire étalage	11	12	11	16	50
Recel	2	2	0	4	8
Stupéfiants	21	5	9	4	39
<i>Dont simple usage</i>	12	5	7	3	27
Destructions - dégradations	5	15	6	11	37
Incendies volontaires	5	3	1	0	9
Outrages et rébellions	7	10	4	0	21
Escroqueries et abus de confiance	14	14	16	11	55
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	5	6	2	1	14
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	7	1	1	0	9
Autres infractions	15	16	27	13	71

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

Les vols et cambriolages représentent l'essentiel de la délinquance enregistrée. Toutefois, à la différence des autres communes, le Commandant de Compagnie estimait être confronté à « un peu de délinquance locale »⁷, liée à un niveau de vie moins élevé dans cette localité. Les interventions des gendarmes y sont plus fréquentes, notamment pour des violences familiales, souvent exacerbées par l'alcool.

⁷ Interview du 4 juin 2019

Une partie des procédures pour outrage et rébellion envers les dépositaires de l'autorité publique découle des interventions liées à ces conflits interpersonnels où les gendarmes font face à des individus fortement alcoolisés.

En outre, cette commune présente deux facettes contrastées. D'un côté, se trouve le « *village ancien* ». De l'autre côté, un quartier que les militaires considèrent comme « *un peu sensible* ». Il englobe 400 logements sociaux érigés dans les années 1960, ayant été l'objet d'un projet de rénovation urbaine. Ce quartier est resté dans le spectre des intervenants de la politique de la ville compte tenu des caractéristiques socio-économiques de sa population fragile.

h) *Le cas de la commune d'Orgeval*

La population d'Orgeval s'élevait à 7 053 habitants selon le recensement de 2020. Le **tableau 4** détaille les principales infractions enregistrées par les gendarmes entre 2019 et 2022. On constate que les vols et cambriolages représentent l'essentiel de la délinquance enregistrée dans cette commune.

Elle se démarque des autres communes en zone gendarmerie. Orgeval présente un nombre particulièrement élevé de procédures pour vols à l'étalage, escroqueries et abus de confiance. De même, les falsifications et usages de chèques ou de cartes de crédit volés, les procédures pour travail clandestin et emplois d'étrangers sans titre de séjour ou autorisation de travail sont plus nombreuses.

*Tableau 4 : les principales infractions enregistrées constatées en 2019-2022
par les services de la Gendarmerie Nationale sur la commune d'Orgeval
(Source DGGN 78)*

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Autres coups et blessures volontaires*	6	13	21	14	54
VAMA**	2	0	0	0	2
Vols avec violence sans armes	5	1	1	1	8
Viols et agressions sexuelles	0	7	6	6	19
Violences verbales***	8	16	26	12	62
Cambriolages	39	21	24	16	100
Vols de/dans/sur véhicules	66	53	48	45	212
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	44	36	34	29	143
Vols simples, tire étalage	69	53	58	37	217
Recel	4	1	2	1	8
Stupéfiants	35	22	11	11	79
<i>Dont simple usage</i>	27	9	8	10	54
Destructions - dégradations	11	15	6	15	47
Incendies volontaires	2	0	1	0	3
Outrages et rébellions	0	5	8	3	16
Port d'armes prohibées	0	2	0	0	2
Escroqueries et abus de confiance	17	29	29	37	112
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	18	25	21	4	68
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	12	2	4	8	26
Autres infractions	35	29	49	27	140

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

En ce qui concerne les violences, la population d'Orgeval ne rencontre pas de problème notable, à l'exception de quelques incidents de violences familiales, similaires à ceux observés dans d'autres communes.

Deux éléments de contexte territoriaux permettent de comprendre la délinquance enregistrée sur la commune. D'abord, la présence d'une grande zone d'activité économique, les « *Quarante sous* ». Elle s'étend sur 60 hectares et regroupe environ 160 enseignes. Cette zone est le théâtre de vols à l'étalage, d'escroqueries et de fraudes sur les moyens de paiement⁸. Ensuite, la convergence des autoroutes A13 et A14 offre de multiples échappatoires pour les individus qui commettent ces délits. Les gendarmes mènent ainsi régulièrement des contrôles aux entrées et sorties des bretelles d'autoroute. Ces interventions révèlent des cas de travail clandestin, ainsi que des usages ou détentions de stupéfiants.

i) Conclusion générale

Les 40 communes de la Communauté urbaine, placées sous la juridiction de la gendarmerie, forment globalement un territoire résidentiel où la question de la délinquance n'est pas prédominante. La zone est principalement touchée par les cambriolages et les vols impliquant des véhicules, perpétrés par des délinquants venant des agglomérations proches ainsi que d'autres départements, créant ainsi une forme de délinquance extérieure ou "itinérante" provenant par exemple du Val-de-Marne (94) et de l'Eure (28).

Les multiples et importants axes routiers et autoroutiers traversant ce territoire offrent des voies de fuite pour ces auteurs de vols et de cambriolages. À l'échelle locale, les gendarmes font face, comme dans d'autres régions de France, à des situations de violences intrafamiliales, en partie liées à la précarité sociale et/ou à l'abus d'alcool. Enfin, certaines zones de pauvreté et certains complexes économiques et commerciaux engendrent des problèmes d'atteintes aux biens très localisés.

IV) Les faits constatés par la Police Nationale

a) L'accès aux données

Pour mettre à jour l'étude statistique, la direction départementale de la sécurité publique des Yvelines a donné l'autorisation au coordinateur du CISPDR d'utiliser les données actualisées de l'état 4001 concernant les 33 communes sous la responsabilité de la police nationale, parmi les 73 que compte la communauté urbaine.

L'analyse présente dans un premier temps les 9 communes abritant les quartiers prioritaires et quartiers de veille de la politique de la ville de GPS&O. Elle est complétée, dans un second temps, par un examen des communes environnantes dans les trois circonscriptions de sécurité publique.

b) Les neuf communes abritant des quartiers prioritaires de la ville

Tableau 1 : répartition par commune des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Police Nationale sur les 9 communes en politique de la ville

(Source DDSP 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Taux pour 1 000 habitants
Achères	21 812	2 462	112,9
Carrières-sous-Poissy	17 542	2 026	115,5
Chanteloup-les-Vignes	10 795	1 419	131,4
Les Mureaux	33 705	5 764	171,0
Limay	17 216	2 161	125,5
Mantes-la-Ville	21 015	2 353	112,0
Mantes-la-Jolie	44 114	7 335	166,3
Poissy	40 049	5 221	130,4
Vernouillet	10 458	1 009	96,5
TOTAL	216 706	29 750	137,3

⁸ Interview du 4 juin 2019.

Parmi ces neuf communes, Les Mureaux, Mantes-la-Jolie, Chanteloup-les-Vignes et Poissy présentent un taux de délinquance générale enregistrée plus important que les autres. Toutefois, l'analyse détaillée démontrera que cette notion recoupe des types d'infractions très différents.

c) La circonscription de Mantes-la-Jolie

Les trois communes de Limay, Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville regroupent plus de 80 000 habitants dans une continuité urbaine. La commune de Limay est reliée par deux ponts routiers enjambant la Seine.

Elles constituent les trois communes les plus peuplées de la circonscription de sécurité publique de Mantes (les neuf autres étant Buchelay, Epône, Gargenville, Issou, Juziers, Magnanville, Mézières-sur-Seine, Porcheville et Rosny-sur-Seine).

Tableau 2 : les infractions enregistrées sur la commune de Mantes-la-Jolie par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	6	8	8	3	25
Autres coups et blessures volontaires*	200	241	288	320	1 049
VAMA**	0	4	3	1	8
Vols avec violence sans armes	34	28	24	34	120
Viols et agressions sexuelles	34	44	52	59	189
Violences verbales***	208	212	248	234	902
Cambriolages	115	134	101	100	450
Vols de/dans/sur véhicules	173	296	216	198	883
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	111	218	138	118	585
Vols simples, tire, étalage	323	299	288	383	1293
Recel	11	21	13	39	84
Stupéfiants	277	223	206	363	1 069
<i>Dont simple usage</i>	239	180	166	319	904
Destructions - dégradations	154	156	142	169	621
Incendies volontaires	104	80	93	89	366
Outrages et rébellions	144	112	107	124	487
Port d'armes prohibées	40	32	34	34	140
Escroqueries et abus de confiance	120	115	145	143	523
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	23	12	15	23	73
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	50	57	81	77	265
Autres infractions	122	145	127	158	552

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

Mantes-la-Jolie, est la commune la plus peuplée de la circonscription. Elle abrite le quartier du Val Fourré. Le **tableau 2** révèle une stabilité générale de la délinquance enregistrée au cours des dernières années. Cependant, certains types d'infraction ont connu des évolutions notables.

Entre 2021 et 2022, les infractions à la législation sur les stupéfiants (dont une grande majorité concerne des simples usages) ont connu une augmentation de **76%**. Ces infractions, tout comme les outrages et rébellions, ainsi que les cas de port d'armes prohibées, sont directement liées à l'activité policière locale. Elles sont principalement constatées lors de contrôles effectués sur la voie publique.

Si les faits violents restent limités, les coups et blessures volontaires augmentent, passant de **200** en 2019 à **320** en 2022. Cette évolution n'est pas propre à la commune mais s'observe sur l'ensemble du territoire français (+**36%** de

coups et blessures volontaires entre 2016 et 2021). Elle est plus marquée dans les quartiers prioritaires où les atteintes aux personnes sont statistiquement plus nombreuses que dans d'autres zones.

Il convient de noter qu'en 2018, **84%** des faits élucidés (144 faits élucidés pour 194 faits constatés) concernaient des mineurs. Cela traduit des problématiques de bagarres entre adolescents.

Parmi les autres faits marquants, on retrouve les vols commis dans la rue (1 293 faits constatés de 2019 à 2022), les vols de/dans/sur les véhicules (893 faits constatés de 2019 à 2022). Ils sont commis sur l'ensemble de la commune, y compris au Val Fourré et en particulier dans les parkings souterrains.

Généralement signes de fortes tensions, les destructions, dégradations, et incendies volontaires sont restés constants de 2019 à 2022 (987 faits constatés au total). Ces infractions sont régulièrement observées par les forces de l'ordre dans ces quartiers dits sensibles et traduisent les relations dégradées entre une partie de leurs habitants et les représentants de l'autorité publique⁹.

Le chef de la circonscription de sécurité publique déclarait ainsi : « *Ça brûle tous les soirs, du mobilier urbain et des voitures, surtout au Val Fourré* ». Il suspectait également des escroqueries à l'assurance dans le cas d'incendies de véhicules dont les propriétaires habitent d'autres communes¹⁰. « *On est régulièrement caillassés, de même que les pompiers, parfois il y a des cocktails Molotov* ». Il évoquait une véritable « *tradition de violence urbaine* », avec « *des modes opératoires assez aboutis* ». La violence des affrontements avec les forces de police lors des émeutes de juin et la destruction de la mairie annexe du Val Fourré témoignent de la persistance de ces difficultés.

Enfin, notons l'importance des violences verbales qui illustrent le niveau des « incivilités ». Elles englobent un large éventail de situations, allant des disputes entre conducteurs à des conflits de voisinage, ainsi que des tensions sur les lieux professionnels (entre employés ou entre employés et clients). Ces situations représentent toutes les formes d'irrespect, d'insultes, d'intimidations et de menaces. Elles constituent un quotidien dont se plaignent les habitants et les élus¹¹.

Tableau 3 : les infractions enregistrées sur la commune de Mantes-la-Ville par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	2	1	1	5	9
Autres coups et blessures volontaires*	93	102	106	154	455
VAMA**	1	0	0	0	1
Vols avec violence sans armes	27	16	19	18	80
Viols et agressions sexuelles	14	12	12	17	55
Violences verbales***	46	76	77	74	273
Cambriolages	63	65	63	57	248
Vols de/dans/sur véhicules	91	117	85	110	403
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	60	84	45	54	243
Vols simples, tire, étalage	66	70	76	68	280
Recel	12	6	4	4	26
Stupéfiants	42	24	36	54	156
<i>Dont simple usage</i>	32	19	33	53	137
Destructions - dégradations	46	47	59	48	200
Incendies volontaires	25	15	12	17	69
Outrages et rébellions	14	10	16	18	58
Port d'armes prohibées	7	8	15	10	40
Escroqueries et abus de confiance	66	44	51	61	222
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	3	3	1	0	7

9 L. Mucchielli, V. Le Goaziou, *Quand les banlieues brûlent. Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2007, 2ème éd

10 Entretien avec le Commissaire de police commandant la CSP de Mantes-la-Jolie, 25 juin 2019.

11 Interview du 4 juin 2019.

Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	22	12	36	11	81
Autres infractions	43	48	56	62	209

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

La commune voisine de Mantes-la-Ville affiche un niveau de délinquance moins élevé. Néanmoins, les vols, en particulier ceux visant les véhicules, y sont fréquents. Ils constituent l'une des principales infractions enregistrées aux côtés des coups et blessures volontaires. Bien que les individus interpellés pour ce type d'infraction soient principalement des majeurs, les altercations entre adolescents persistent et demeurent une préoccupation majeure. Ces conflits surviennent notamment entre des groupes de jeunes issus des Merisiers et du Domaine de la Vallée.

Par ailleurs, les actes de vandalisme ainsi que les incendies volontaires demeurent à des niveaux élevés (Mantes-la-Ville a également été le théâtre d'épisodes de troubles urbains en juin-juillet 2023).

Tableau 4 : les infractions enregistrées sur la commune de Limay par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	2	3	4	0	9
Autres coups et blessures volontaires*	58	78	108	105	349
VAMA**	0	2	0	0	2
Vols avec violence sans armes	18	15	9	17	59
Viols et agressions sexuelles	10	13	6	11	40
Violences verbales***	41	57	82	55	235
Cambriolages	61	87	75	76	299
Vols de/dans/sur véhicules	85	80	117	84	366
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	47	50	77	46	220
Vols simples, tire, étalage	78	66	83	66	293
Recel	7	2	5	7	21
Stupéfiants	69	42	35	64	210
<i>Dont simple usage</i>	56	36	28	58	178
Destructions - dégradations	32	49	59	49	189
Incendies volontaires	15	21	15	7	58
Outrages et rébellions	19	14	11	8	52
Port d'armes prohibées	7	2	11	16	36
Escroqueries et abus de confiance	47	46	54	46	193
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	5	3	4	6	18
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	39	19	16	6	80
Autres infractions	35	49	45	52	181

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

La commune de Limay est la moins peuplée des trois. Elle connaît un niveau global de délinquance enregistrée élevé. On y observe un nombre important de vols de/dans/sur des véhicules, de cambriolages et d'escroqueries. De même,

beaucoup de procédures pour usages de stupéfiants sont relevés par les policiers. Enfin, les coups et blessures volontaires enregistrés ont connu une évolution notable de **+81%** entre 2019 et 2022.

Tableau 5 : répartition par communes des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Police Nationale sur les 9 autres communes de la CSP de Mantes-la-Jolie

(Source DDSP 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Taux pour 1 000 habitants
Buchelay	3 334	942	282,5
Epône	6 716	575	85,6
Gargenville	7 933	671	84,6
Issou	3 959	283	71,5
Juziers	3 952	286	72,4
Magnanville	6 269	524	83,6
Mézières-sur-Seine	3 818	307	80,4
Porcheville	3 213	414	128,9
Rosny-sur-Seine	6 953	667	95,9
TOTAL	46 147	4 669	101,2

Le reste de la circonscription de sécurité publique de Mantes-la-Jolie se compose de neuf communes (Buchelay, Epône, Gargenville, Issou, Juziers, Magnanville, Mézières-sur-Seine, Porcheville et Rosny-sur-Seine).

Le **tableau 5** résume les taux de délinquance enregistrée.

Une seule commune présente des chiffres élevés. Il s'agit de Buchelay, qui enregistre 942 crimes et délits constatés entre 2020 et 2022. A l'examen de la statistique, il apparaît que trois types d'infractions sont beaucoup plus présentes qu'à l'accoutumée : les vols à l'étalage, les coups et blessures volontaires ainsi que les escroqueries et abus de confiance.

Cet état de fait s'explique de nouveau par la présence d'une grande zone commerciale, où sont commises la plupart de ces infractions (en particulier les vols et les escroqueries).

d) La circonscription des Mureaux

La circonscription de sécurité publique des Mureaux compte dix communes allant du petit village de 700 habitants à la ville moyenne : Les Mureaux, Aubergenville, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Gaillon-sur-Montcient, Hardricourt, Meulan-en-Yvelines, Méry-sur-Seine, Tessancourt-sur-Aubette et Vaux-sur-Seine. Elle abrite aussi d'importantes zones commerciales du côté de Flins et d'Aubergenville. Seule Les Mureaux comporte des quartiers classés en politique de la ville, les communes d'Aubergenville et Meulan-en-Yvelines étant sorties, lors de la refonte du cadre national en 2014.

Avec presque 34 000 habitants et d'importants quartiers sensibles (dont trois sont considérés comme particulièrement difficiles par les policiers : La Vigne Blanche, Les Musiciens et Les Bougimonts), la ville des Mureaux affiche le taux de délinquance enregistrée par habitant le plus important (voir taux pour 1000 habitants dans le **tableau 1**).

Tableau 6 : les infractions enregistrées sur la commune des Mureaux par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	4	2	0	0	6
Autres coups et blessures volontaires*	156	148	189	170	663
VAMA**	1	0	1	1	3
Vols avec violence sans armes	36	32	23	43	134
Viols et agressions sexuelles	21	24	36	33	114
Violences verbales***	162	170	183	120	635

Cambriolages	64	69	86	115	334
Vols de/dans/sur véhicules	67	84	126	106	383
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	30	53	66	63	212
Vols simples, tire, étalage	184	186	204	210	784
Recel	79	44	45	38	206
Stupéfiants	330	319	280	376	1305
<i>Dont simple usage</i>	284	250	227	310	1071
Destructions - dégradations	176	128	158	119	581
Incendies volontaires	22	35	30	19	106
Outrages et rébellions	106	130	122	92	450
Port d'armes prohibées	36	22	25	26	109
Escroqueries et abus de confiance	217	141	139	112	609
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	16	16	16	18	66
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	43	35	34	68	180
Autres infractions	108	150	132	160	550

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

Les cas d'homicides et de braquages à main armée sont extrêmement rares, tandis que les vols avec violence demeurent limités en comparaison avec d'autres communes étudiées. En revanche, les affaires de coups et blessures volontaires sont nombreuses (663 faits constatés sur la période 2019-2022). Elles concernent principalement des majeurs. Notons qu'en 2017, les 116 affaires de coups et blessures élucidées concernaient quasi exclusivement des mineurs. Les services de police ne font pas part d'une tradition d'affrontements entre groupes d'adolescents issus de quartiers et/ou entre établissements scolaires rivaux¹².

Comme dans la circonscription précédente, on observe des niveaux significatifs de violences verbales et d'incivilités. La police enregistre également un nombre élevé de vols de rue, de cambriolages et de vols de/dans/sur véhicules.

En analysant le **tableau 6**, on constate un nombre conséquent de destructions, dégradations et incendies volontaires (682 faits constatés sur la période 2020-2022) qui témoignent des phénomènes d'affrontement avec les forces de l'ordre.

Le nombre de procédures pour simples usages de stupéfiants est singulièrement élevé. Il traduit l'importance des trafics de stupéfiants. Les outrages et rébellions restent importants, mais le nombre de faits constatés est proportionnellement moindre que celui des violences verbales en général. L'entretien du chef de la circonscription de sécurité publique en 2019 faisait alors l'état d'une situation d'extrême tension avec le sentiment, pour le commissaire de l'époque que : « *on a conscience d'être sur une poudrière. (...) Chaque intervention de police est problématique. On est obligé de prendre des précautions. Le basculement dans la violence est possible à tout moment.* ». Paradoxalement, lors des émeutes de juin 2023, aucun bâtiment public n'a été endommagé, alors que les forces de l'ordre signalaient la participation d'un nombre considérable de jeunes adolescents.

Tableau 7 : répartition par communes des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Police Nationale sur les 9 autres communes de la CSP des Mureaux

(Source DDSP 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Taux pour 1 000 habitants
Aubergenville	12 164	1 399	115,0
Evecquemont	787	77	97,8
Flins-sur-Seine	2 469	608	246,3
Gaillon-sur-Montcient	682	63	92,4
Hardricourt	2 508	345	137,6

¹² Entretien avec le Commissaire de police commandant la CSP des Mureaux, 27 juin 2019.

Meulan	9 162	1 523	166,2
Mézy-sur-Seine	2 326	176	75,7
Tessancourt-sur-Aubette	1 034	85	82,2
Vaux-sur-Seine	5 088	465	91,4
TOTAL	36 220	4 741	130,9

Le **tableau 7** présente les taux généraux de délinquance, enregistrés dans les 9 autres communes de la circonscription de sécurité publique.

La situation statistique de Flins-sur-Seine est singulière. Les forces de police relèvent de nombreux vols à l'étalage, des vols simples et des vols de/dans/sur véhicules, ainsi que des escroqueries et abus de confiance. Cette situation est due à la présence d'une très grande zone commerciale située au nord de la commune, sous l'autoroute A13.

Les statistiques de la police nationale traduisent une dégradation de la situation observée dans le quartier du Paradis, à Meulan-en-Yvelines. Elle s'observe par une augmentation des infractions concernant les stupéfiants, et les incivilités croissantes en lien avec l'occupation des halls d'immeubles et autres espaces communs en soirée. Ainsi, le chef de la circonscription de sécurité publique sollicitait une attention particulière sur cette situation, lors de son entretien en 2019. Le commissaire actuel a tenu le même type de propos lors de la dernière assemblée plénière du CISPDR, le 07 décembre 2023.

e) La circonscription de Conflans-Sainte-Honorine

Cette circonscription concerne les communes de Conflans-Sainte-Honorine, Achères, Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt (qui n'est pas comprise dans GPS&O), Poissy, Carrières-sous-Poissy, Médan, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet et Villennes-sur-Seine.

La zone est composée de communes rurales et urbaines qui possèdent des caractéristiques socio-économiques très contrastées. Cinq communes abritent des quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville : Achères, Chanteloup-les-Vignes, Poissy, Carrières-sous-Poissy et Vernouillet.

Poissy est la commune la plus peuplée du secteur. Les statistiques étudiées traduisent globalement une stabilité du nombre d'infractions constatées entre 2019 et 2022 (avec une légère diminution en 2020). Toutefois, certains types d'infractions connaissent des évolutions plus notables.

Tableau 8 : les infractions enregistrées sur la commune de Poissy par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	0	1	1	0	2
Autres coups et blessures volontaires*	186	177	182	220	765
VAMA**	0	1	1	0	2
Vols avec violence sans armes	34	31	40	37	142
Viols et agressions sexuelles	50	32	41	40	163
Violences verbales***	165	151	139	149	604
Cambriolages	123	120	96	154	493
Vols de/dans/sur véhicules	136	166	169	181	652
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	81	93	81	114	369
Vols simples, tire étalage	292	205	233	281	1011
Recel	22	18	11	9	60
Stupéfiants	206	134	208	178	726
<i>Dont simple usage</i>	181	118	184	167	650
Destructions - dégradations	133	127	129	146	535
Incendies volontaires	16	20	17	11	64

Outrages et rébellions	79	59	71	69	278
Port d'armes prohibées	22	23	28	19	92
Escroqueries et abus de confiance	114	108	105	109	436
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	6	3	16	4	29
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	29	51	102	98	280
Autres infractions	73	103	90	92	358

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

La problématique dominante est celle des vols de rues, des vols de/dans/sur les véhicules et des usages de stupéfiants. La ville possède un centre-ville commerçant dynamique, avec une gare RER et une importante activité tertiaire et industrielle. Tout ceci génère des flux de population importants en journée qui peuvent expliquer la prédominance de ces infractions.

De plus, le nombre d'incidents de coups et blessures volontaires demeure significatif et constant. Même si la majorité des auteurs de ces actes sont des majeurs, il est important de souligner que la ville est également confrontée à des phénomènes de bagarres entre groupes d'adolescents.

Pour le chef de la circonscription, ces bagarres opposent principalement des jeunes de Poissy (des quartiers de Beauregard et de Saint-Exupéry, parfois de la Coudraie) et des jeunes de Carrières-sous-Poissy (notamment du quartier des Fleurs)¹³. Ces bagarres se déroulent souvent autour des établissements scolaires¹⁴. Elles démarrent à l'occasion de querelles entre adolescents, et souvent de matchs de football. Le phénomène est certes sporadique mais récurrent et stable dans le temps. Il s'apparente à une "tradition" déjà pratiquée par les générations précédentes.

Pour le reste, on observe des violences verbales et des infractions caractéristiques d'affrontements avec les forces de l'ordre (destructions, dégradations, incendies, outrages et rébellions). La ville a été également impacté par les épisodes de violence urbaine de juin-juillet 2023 avec l'incendie du Centre Social Vanpouille.

Concernant les communes de Carrières-sous-Poissy et d'Achères, le **tableau 1** indique qu'elles présentent sensiblement le même taux de délinquance.

A Carrières-sous-Poissy (**tableau 9**), les atteintes aux biens non violentes dominent (vols de/dans/sur véhicules, cambriolages, vols de rue sans violence, escroqueries, dégradations de biens privés). Le nombre de coups et blessures volontaires enregistré est élevé (355 faits constatés entre 2019 et 2022). Comme évoqué précédemment, Carrières-sous-Poissy est également confrontée à des affrontements entre groupes de jeunes.

Tableau 9 : les infractions enregistrées sur la commune de Carrières-Sous-Poissy par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	5	1	2	1	9
Autres coups et blessures volontaires*	56	98	103	98	355
VAMA**	0	0	0	1	1
Vols avec violence sans armes	3	13	8	8	32
Viols et agressions sexuelles	11	9	14	15	49
Violences verbales***	36	44	62	57	199
Cambriolages	46	64	35	72	217
Vols de/dans/sur véhicules	67	87	70	93	317

¹³ Entretien avec le Commissaire de police commandant la CSP de Conflans-Sainte-Honorine, 27 juin 2019.

¹⁴ Les services de la commune précisent que 31 % de la population pisciacaïse est âgée de moins de 25 ans. La commune dispose de quatre collèges, dont un classé en REP+, et de trois lycées dont un lycée professionnel. Les élèves fréquentant ces établissements, sont pour certains, originaires des communes avoisinantes (Villennes sur seine, Orgeval,...)

<i>Dont roulotte et accessoires</i>	45	45	38	66	194
Vols simples, tire étalage	83	93	93	86	355
Recel	6	4	2	3	15
Stupéfiants	51	62	48	57	218
<i>Dont simple usage</i>	48	56	38	48	190
Destructions - dégradations	62	56	41	53	212
Incendies volontaires	8	5	9	16	38
Outrages et rébellions	29	23	15	27	94
Port d'armes prohibées	7	7	9	11	34
Escroqueries et abus de confiance	55	44	41	24	164
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	10	1	2	4	17
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	8	9	19	15	51
Autres infractions	32	27	38	37	134

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

A Achères (**tableau 10**), on observe une baisse du nombre d'infractions enregistrées en 2020, puis une augmentation progressive en 2021 et en 2022. Si les violences interpersonnelles sont élevées, elles semblent concerner plus souvent des adultes et traduire des violences conjugales/intrafamiliales. Classiquement, la délinquance générale enregistrée sur la commune est dominée par les atteintes aux biens non violentes : vols de rue, vols de/dans/sur véhicules, cambriolages, destructions et dégradations, escroqueries et abus de confiance.

Tableau 10 : les infractions enregistrées sur la commune d'Achères par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	0	2	1	1	4
Autres coups et blessures volontaires*	87	100	128	126	441
VAMA**	0	0	0	0	0
Vols avec violence sans armes	21	27	13	13	74
Viols et agressions sexuelles	14	16	18	18	66
Violences verbales***	46	51	68	56	221
Cambriolages	76	60	78	81	295
Vols de/dans/sur véhicules	166	88	74	109	437
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	130	51	41	64	286
Vols simples, tire étalage	115	91	103	100	409
Recel	20	5	3	9	37
Stupéfiants	65	28	77	108	278
<i>Dont simple usage</i>	64	21	71	101	257
Destructions - dégradations	123	73	72	63	331
Incendies volontaires	11	13	6	7	37
Outrages et rébellions	14	17	17	11	59

Port d'armes prohibées	14	11	19	17	61
Escroqueries et abus de confiance	52	38	46	53	189
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	4	1	0	0	5
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	35	29	26	31	121
Autres infractions	50	48	55	53	206

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

S'agissant de la commune de Chanteloup-les-Vignes (**tableau 11**), la situation statistique apparaît comparativement, plus apaisée que dans les autres villes relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Tableau 11 : les infractions enregistrées sur la commune de Chanteloup-les-Vignes par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	0	2	2	1	5
Autres coups et blessures volontaires*	49	48	61	58	216
VAMA**	1	0	0	0	1
Vols avec violence sans armes	8	6	8	3	25
Viols et agressions sexuelles	4	3	6	9	22
Violences verbales***	27	30	36	28	121
Cambriolages	38	44	29	36	147
Vols de/dans/sur véhicules	57	49	44	52	202
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	22	21	18	23	84
Vols simples, tire étalage	36	50	25	40	151
Recel	15	8	3	4	30
Stupéfiants	52	27	68	83	230
<i>Dont simple usage</i>	46	23	54	54	177
Destructions - dégradations	57	42	40	46	185
Incendies volontaires	21	19	21	12	73
Outrages et rébellions	37	43	35	41	156
Port d'armes prohibées	10	2	8	10	30
Escroqueries et abus de confiance	16	30	26	17	89
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	0	2	1	2	5
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	3	7	10	4	24
Autres infractions	15	31	28	34	108

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

Les vols de/dans/sur véhicules, les vols de rue (le plus souvent sans violence) et les cambriolages sont conséquents (**tableau 11**) mais dans des proportions comparativement moindres qu'ailleurs. Pour le chef de la circonscription, cette activité procédurale plus modeste est liée à une plus forte interconnaissance et une plus grande présence dans l'espace public (par opposition aux petites villes constituées essentiellement de quartiers pavillonnaires désertés par les habitants

en journée et faisant office de cibles plus attractives pour les voleurs). Il convient de noter que les services de police constatent un taux de plaintes enregistrées plus faible que sur le reste de la circonscription¹⁵.

Ces données corroborent ainsi l'analyse réalisée en 2022-2023 par les étudiants du master de politique de prévention et de sécurité de l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines (UVSQ) dans le cadre d'un projet pédagogique encadré par Julien NOBLE, chercheur au centre de recherche sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP). Ce travail de recherche autour de la délinquance enregistrée dans les QPV de GPS&O entre 2017 et 2020, indique que ceux-ci sont caractérisés par un lien vicinal plus fort que dans les espaces pavillonnaires. Il convient de noter que, si le poids de la communauté tend à renforcer l'auto-contrôle, il peut également retenir certaines victimes d'aller porter plainte. De même les cibles potentielles dans les QPV, notamment pour les atteintes aux biens, sont considérés comme moins « attirantes ». Les effractions y sont rendues plus ardues dans les logements résidentialisés et type HLM. En comparaison, comme en témoignent les données relatives aux communes en zone gendarmerie, les zones rurales pavillonnaires qui sont plus faiblement peuplées, avec une majorité de résidences individuelles et un fort taux de possession de véhicule par foyer, constituent des cibles bien plus attirantes pour les voleurs dans la mesure où la vigilance entre voisins est moins systématique. De même l'intervention des forces de l'ordre y est souvent moins rapide et la fuite rendue plus aisée par la proximité de grands axes routiers.

A Chanteloup-les-Vignes, les épisodes d'incidents avec les forces de l'ordre sont, en revanche, plutôt courants. Les policiers sont régulièrement victimes de jets de projectiles lors de leurs interventions, de même que les pompiers. Ces tensions se mesurent au nombre des procédures pour destructions/dégradations/incendies volontaires ainsi que pour outrages et rébellions. La commune a connu des destructions particulièrement marquantes lors des violences urbaines de juin 2023 (incendie partiel du bâtiment abritant le secteur d'action sociale et du poste de police municipale).

La commune de Vernouillet (**tableau 12**), avec 1 361 crimes et délits enregistrés entre 2019 et 2022, a la plus petite activité statistique des 9 communes. Elle abrite cependant un quartier prioritaire, la Cité du Parc, qui compte environ un quart de la population communale, et sur lequel les services de police relèvent plusieurs points de deals.

La délinquance enregistrée sur la commune est principalement constituée de cambriolages et de vols de/dans/sur véhicules. Toutefois les statistiques traduisent également la présence des trafics de stupéfiants, via le nombre élevé de procédures pour simples usages : 237 faits au total sur la période avec une multiplication quasiment par 2 des procédures à partir de 2021.

Tableau 12 : les infractions enregistrées sur la commune de Vernouillet par les services de la Police Nationale sur la période 2019-2022

(Source DDSP 78)

Infractions	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Homicides et tentatives	0	1	0	0	1
Autres coups et blessures volontaires*	30	23	24	38	115
VAMA**	0	0	0	0	0
Vols avec violence sans armes	3	6	4	3	16
Viols et agressions sexuelles	1	9	5	7	22
Violences verbales***	14	10	20	22	66
Cambriolages	48	39	59	44	190
Vols de/dans/sur véhicules	71	42	31	38	182
<i>Dont roulotte et accessoires</i>	45	23	16	18	102
Vols simples, tire étalage	47	45	20	37	149
Recel	7	2	3	5	17
Stupéfiants	43	44	87	107	281
<i>Dont simple usage</i>	40	37	72	88	237
Destructions - dégradations	24	23	17	23	87
Incendies volontaires	11	2	0	3	16

15 Entretien avec le Commissaire de police commandant la CSP de Conflans-Sainte-Honorine, 27 juin 2019.

Outrages et rébellions	10	7	9	8	34
Port d'armes prohibées	2	3	3	7	15
Escroqueries et abus de confiance	18	18	11	7	54
Travail clandestin - emploi étranger sans titre	0	1	3	1	5
Falsification/usage de chèque ou carte de crédit volés	3	5	8	7	23
Autres infractions	16	13	16	6	51

Lecture :

* Coups et blessures volontaires non-mortels.

** Vol à main armée avec arme à feu

*** Nous regroupons ici les menaces, chantages, atteintes à la dignité et à la personnalité.

La circonscription de Conflans-Sainte-Honorine compte 6 autres communes de taille variable. En dehors de la ville de Conflans, son chef-lieu, et d'Andrésy, ces communes présentent les taux de délinquance enregistrée les plus bas de la zone police. Ces communes sont essentiellement victimes de cambriolages et de vols liés aux véhicules (vols de voitures, vols à la roulotte et vols d'accessoires sur les voitures).

Tableau 13 : répartition par communes des faits constatés en 2020-2022 par les services de la Police Nationale sur les 9 autres communes de la CSP de Conflans-Sainte-Honorine

(Source DDSP 78)

Communes	Population INSEE 2020	Faits constatés 2020-2022	Taux pour 1 000 habitants
Conflans-Sainte-Honorine	36 372	5 332	146,6
Andrésy	13 385	1 984	148,2
Médan	1 375	110	80,0
Triel-sur-Seine	12 556	1 062	84,6
Verneuil-sur-Seine	16 283	1 280	78,6
Villennes-sur-Seine	5 648	461	81,6
TOTAL	85 619	10 229	119,5

f) Conclusion

Le territoire fait apparaître quatre grandes tendances :

La première est celle des atteintes aux biens, notamment des vols et cambriolages :

Cette tendance se retrouve dans la totalité des communes étudiées. A cela s'ajoute les escroqueries et abus de confiance, ainsi que les usages de chèquiers et surtout de cartes bancaires volés.

La principale différence entre les zones de police et gendarmerie est l'importance supérieure des vols de rue (plus largement des vols dans des lieux publics). Elle est directement liée à la densité urbaine, largement supérieure dans les villes en zone police, avec ce que cela implique en termes de mode de vie et de concentration des populations, tant résidentes que passagères (flux de population ne résidant pas dans ces communes mais venant travailler, étudier, sortir et faire des achats).

La deuxième est celle des violences physiques interpersonnelles :

Ces dernières ne constituent pas le cœur des problèmes rencontrés par les habitants. Elles sont par ailleurs rarissimes entre inconnus. Lorsqu'elles surviennent, ces violences sont le plus souvent le fait de protagonistes qui se connaissent bien, il s'agit généralement de violences de proximité¹⁶.

¹⁶ Voir L. Mucchielli, *L'invention de la violence. Des peurs, des chiffres, des faits*, Paris, Fayard, 2011

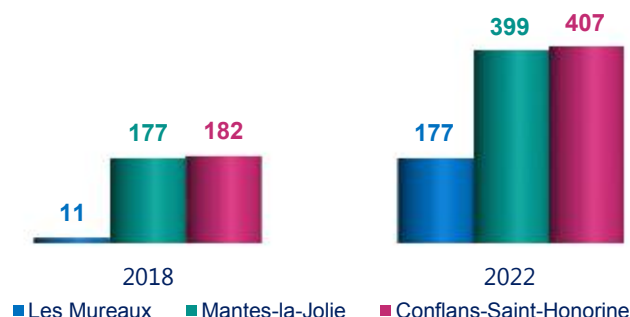


Le problème des bagarres entre adolescents reste présent dans certaines communes où l'ensemble des acteurs ont souvent déjà identifié les auteurs concernés et les enjeux locaux.

S'agissant des violences intrafamiliales et conjugales, les données transmises à l'échelle des trois circonscriptions de police montrent que ces violences de l'intimité ont connu une évolution importante entre 2018 et 2022 (voir graphiques ci-contre). Si la circonscription des Mureaux connaît une augmentation de ces violences moins importante que celles de Mantes-la-Jolie et de Conflans-Sainte-Honorine, les chiffres de 2022 restent spectaculaires pour les trois zones, lorsque nous les comparons aux faits enregistrés 4 ans plus tôt.

Nombre de violences conjugales constatées sur la période 2018-2022 en zone police

(source DDSP 78)

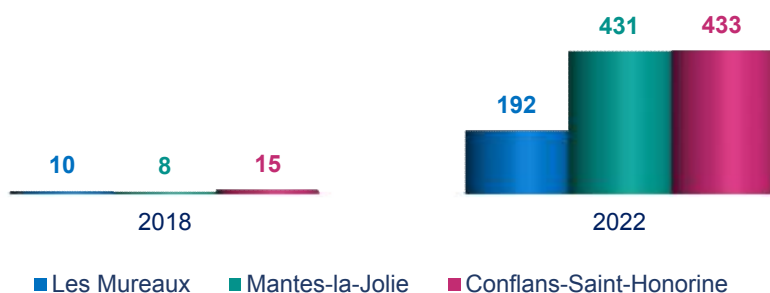


Ces violences sont indéniablement statistiquement plus nombreuses. Plusieurs explications pourraient être avancées pour comprendre cette évolution. D'abord, la période du « confinement » a malheureusement été propice à ce type de violences. D'autre part, les services des forces de l'ordre ont amélioré leur prise en compte de ces faits, via la réception des plaintes. De même, les citoyens et professionnels sont mieux informés et sensibilisés sur ces sujets. Pour finir, Madame le Procureur de la République indiquait lors de son intervention (au cours du CISPDR du 07 décembre), qu'il ne faut pas nier l'existence d'une forme de facteur que l'on pourrait qualifier de « culturel » des violences intrafamiliales, dans la mesure où celles-ci seraient plus systématiquement observées dans certaines catégories de la population.

La troisième est celle des tensions sociales enregistrées dans les quartiers classés en politique de la ville,

Evolution du nombre de violences intrafamiliales constatées entre 2018 et 2022 sur les trois circonscriptions de police

(source DDSP 78)



Ces quartiers concentrent des populations en grande précarité qui cumulent diverses difficultés socio-économiques depuis plusieurs décennies : pauvreté et fragilité économique, chômage et déqualification professionnelle, échec scolaire et déscolarisation, accès aux soins difficiles et santé vulnérable, problématiques de logements et surpopulation, etc.

Ces problématiques se superposent le plus souvent, créant un ensemble de défis complexes pour les habitants. Elles nécessitent la mise en place de solutions

multifacettes et une approche holistique pour améliorer la qualité de vie et leurs perspectives d'avenir.

La délinquance constatée dans ces zones se caractérise par un nombre élevé d'infractions liées à la législation des stupéfiants. Elles s'accompagnent de nuisances et de violences dont les habitants sont par ailleurs les premières victimes. Le trafic de stupéfiants est perçu par certains individus comme une source de subsistance voire d'enrichissement possible. A noter qu'on observe une fréquence plus élevée de comportements délinquants chez les adolescents, lorsque la précarité et les difficultés scolaires s'ajoutent à des problèmes familiaux.

Cette réalité sociale engendre des tensions qui peuvent se traduire par une méfiance, voire un rejet des institutions, et des affrontements avec les représentants de l'autorité publique. Ces phénomènes se reflètent statistiquement : par un nombre important d'actes de vandalisme, d'incendies de toutes sortes et de dégradations, ainsi qu'un nombre anormalement élevé d'actes de violences à l'encontre des policiers et gendarmes.

La quatrième tendance qui concerne tous les territoires étudiés, y compris les circonscriptions de police¹⁷, est celle des « incivilités ».

¹⁷ C'est le cas des trois chefs de circonscriptions interviewés pour cette étude.

Ces infractions se manifestent à travers des rodéos en motos et scooters, des agressions verbales variées, des conflits de voisinages, ainsi que des actes de vandalisme mineurs et diverses formes de non-respect envers les biens collectifs ou les normes de courtoisie.

Ces actes représentent une source majeure d'inquiétude pour la population, car ils touchent à la vie quotidienne des résidents et portent atteinte à la notion de vivre ensemble. Ils nourrissent généralement le sentiment d'insécurité de la population. Si l'anonymat des villes n'est pas le seul facteur explicatif de ces incivilités, il peut conduire à une diminution du sentiment d'appartenance et nourrir une forme d'impunité liée à l'absence de contrôle social.

Ainsi, la lutte contre les incivilités implique d'agir sur de multiples facteurs à travers : des actions de sensibilisation à leurs conséquences légales, de promotion des valeurs républicaines, des mesures éducatives, des sanctions proportionnées, une présence humaine renforcée pour agir sur la résolution des conflits, une mobilisation des citoyens pour (re)créer des liens et une forme de contrôle social, des aménagements urbains adaptés, etc.

V) Eléments d'information issus du CORAH (comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT)

Le **CORAH** (comités opérationnels de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT) est un dispositif départemental de l'Etat. Copiloté par le Préfet délégué à l'égalité des chances et le Procureur de la République des Yvelines, il a pour mission de :

- ✓ *Veiller à l'application des instructions du Gouvernement en matière de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la haine anti-LGBT et toutes les formes de discriminations ;*
- ✓ *Définir les actions de prévention contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de discrimination ;*
- ✓ *D'arrêter un plan d'action adapté aux caractéristiques du département ;*
- ✓ *Dresser un bilan annuel des actions mises en œuvre.*

En 2022, selon l'enquête carte de vie et sécurité (CSV) réalisée par le service statistique du ministère de la sécurité intérieure (SSMSI), les services de police et de gendarmerie nationales ont enregistré **12 600** infractions (6 600 crimes et délits, 6 000 contraventions) commises en raison de l'origine, de l'ethnie, de la nation, d'une prétendue race ou de la religion sur l'ensemble du territoire national, soit une augmentation de 5% par rapport à l'année précédente. La majorité de ces infractions sont commises dans des lieux publics. Les injures, provocations et diffamations représentaient l'essentiel des délits et crimes à caractère raciste et antisémite.

D'autre part, l'enquête CSV 2014-2019, indiquait que les taux de plaintes étaient très faibles concernant ce type d'infractions puisqu'en moyenne **5%** des victimes d'injures et entre **20% à 25%** des victimes de menaces ou violences portent plainte. Selon les statistiques nationales, les habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV) sont plus victimes de ce type de faits.

Sur le département des Yvelines, les infractions de ce type poursuivies par le parquet de Versailles sur la période 2019-2021 ont quasiment doublé passant de 49 à 97. D'autre part, sur les **118** faits enregistrés par les services de police et gendarmerie nationale, **112** avaient un caractère raciste ou antisémite. Sur la période 2020-2021, **19%** des infractions de ce type ont été enregistrées sur la circonscription de Conflans-Sainte-Honorine.

En 2022, le parquet de Versailles évoque une diminution des délits sur le territoire départemental (**31** en 2021 / **24** en 2022) et des contraventions (**66** en 2021 / **27** en 2022). Cette diminution s'observe également du côté de la gendarmerie qui reporte **43** faits en 2022 contre **48** en 2021. Cependant, la police constate bel et bien une augmentation globale des infractions avec **175** infractions reportées en 2022 (contre 118 en 2021), le racisme regroupant toujours la majorité des faits constatés (**145** en 2022).

Cette différence s'explique en partie par le raisonnement en procédure de la police et la comptabilisation des faits hors circonscription (voire département). Notons que les infractions importées et exportées peuvent effectivement altérer la vision de la réalité du territoire.

Face à ces constats, la préfecture des Yvelines a mis en place un plan d'action départemental qui vise à répondre à quatre objectifs :

- ✓ **Lutter contre l'acceptation et la banalisation** des actes racistes, antisémites et anti-LGBT ;
- ✓ **Prévenir, condamner et éduquer contre les préjugés, stéréotypes, messages et discriminations** à caractère raciste, antisémite et anti-LGBT ;
- ✓ **Lutter contre les logiques de stigmatisation et de victimisation**, réelles ou ressenties ;
- ✓ **Rappeler et promouvoir sur l'ensemble du territoire les principes républicains**, parmi lesquels figurent la liberté, l'égalité, la fraternité ainsi que la laïcité.

Il s'articule ainsi autour de quatre axes :

Axe 1

Améliorer la connaissance du racisme, de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT

Axe 2

Assurer un meilleur accompagnement des plaignants jusqu'au dépôt de plainte et faire de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT un enjeu de politique pénale

Axe 3

Sensibiliser et former les professionnels à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT

Axe 4

Renforcer la prévention et la sensibilisation sur les thématiques du racisme, de l'antisémitisme et de la haine anti-LGBT auprès du grand public

Enfin, pour rappel, dans le cadre de l'appel à projet départemental 2022 lié à la délégation Interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH), **19** dossiers ont été déposés pour un montant global de **152 300 euros**. **13** dossiers ont été retenus et devraient bénéficier d'un soutien de la préfecture des Yvelines pour un montant total de **35 000 euros**.

VI) Éléments d'information issus de la délégation aux victimes (DAV) concernant les morts violentes au sein du couple

La délégation aux victimes (DAV) est une structure relevant du ministère de l'intérieur. Elle est chargée de proposer et de conduire des actions destinées à la mise en œuvre d'une politique d'aide aux victimes. Dans ce cadre, elle propose des actions, des méthodes et des outils adaptés à l'amélioration de la prise en compte des victimes dans les services du ministère et entretient des liens étroits et permanents avec l'ensemble des associations de victimes et d'aide aux victimes, dont elle analyse et relaye les attentes.

Ainsi elle publie périodiquement un rapport concernant les violences conjugales et les morts violentes au sein du couple. Le rapport 2022, indique que **145** morts violentes au sein du couple ont été recensées par les services de police et unités de gendarmerie, contre 143 l'année précédente.

La région Île-de-France enregistre le nombre de morts violentes au sein du couple le plus élevé avec 19 victimes dont **4** sur le département des Yvelines.

A l'échelle nationale, les auteurs sont majoritairement masculins, le plus souvent, vivant en couple, de nationalité française, âgé de 30 à 49 ans ou de 70 ans et plus, et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle. La dispute et le refus de la séparation sont les principaux mobiles du passage à l'acte. Ces faits sont commis au domicile du couple, de la victime ou de l'auteur, sans préméditation, généralement avec une arme à feu ou une arme blanche.

Les victimes sont très majoritairement de sexe féminin, le plus souvent de nationalité française, âgée de 30 à 49 ans ou de 70 ans et plus, et n'exerçant pas ou plus d'activité professionnelle.

42% des auteurs et **43%** des victimes sont âgés de 30 à 49 ans au moment des faits. Près de **25%** des auteurs et **20%** des victimes sont âgées de 70 ans et plus. **13%** des auteurs et **10%** des victimes ont 80 ans et plus. La maladie ou la vieillesse de la victime constitue la cause principale du passage à l'acte de ces personnes âgées.

Dans **39%** des cas, la présence d'au moins une substance susceptible d'altérer le discernement de l'auteur et/ou de la victime (alcool, stupéfiants, médicaments psychotropes) est constatée au moment des faits.

31% des femmes victimes avaient déjà subi des violences antérieures. **65%** de celles-ci avaient signalé des violences antérieures aux forces de sécurité intérieure. Parmi elles **79%** avaient déjà déposé plainte, ce qui représente **16 %** du total des victimes féminines. **Sept auteurs étaient visés par une interdiction d'approcher leur victime**, deux auteurs faisait l'objet d'un contrôle judiciaire connu des forces de l'ordre et **quatre victimes faisaient l'objet d'un dispositif de protection** (1 téléphone grave danger, 2 contrôles judiciaires et 1 ordonnance de protection).

Aucune réelle tendance ne se dégage sur le moment de la commission des faits qui peut avoir lieu à n'importe quel moment de l'année, de la semaine ou du jour.

Les enfants sont les premiers concernés et impactés par les homicides au sein du couple, en étant victimes eux-mêmes, ou témoins, ou orphelins de l'un ou des deux parents à l'issue du passage à l'acte. **129** enfants sont devenus orphelins de père, ou de mère, ou des deux parents consécutivement à des affaires de morts violentes au sein du couple en 2022. Enfin **8** enfants mineurs sont décédés dans la sphère familiale dans un contexte conjugal (contre 12 en 2021).

En 2019, parmi les sept faits recensés dans les Yvelines, deux concernaient le territoire de la Communauté urbaine (commune de Follainville-Dennemont et Guernes). En 2022, deux nouveaux faits ont été recensés sur le territoire de GPS&O à Mantes-la-Jolie et Meulan-en-Yvelines.

VII) Eléments d'information issus de la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)

La mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) est chargée de l'observatoire national des violences faites aux femmes.

Dans ce cadre elle rassemble, analyse et diffuse les informations et données relatives aux violences faites aux femmes. Elle contribue également à la réalisation d'études et de travaux de recherche et d'évaluation dans le domaine de la protection des femmes victimes de violences.

A l'échelle nationale, les dernières statistiques disponibles figurent dans la **lettre n°18** de novembre 2022 de l'observatoire national des violences faites aux femmes. Elles concernent l'année 2021 et sont pour l'essentiel issues de l'enquête cadre de vie et sécurité (CVS) réalisée par le service statistique du ministère de la sécurité intérieure¹⁸.

Elles indiquent que pour 2021 :

- **213 000** femmes majeures déclarent avoir été victimes de violences physiques et/ou sexuelle par leur conjoint ;
- **94 000** femmes déclarent avoir été victimes de viols et/ou de tentatives de viol ;

¹⁸ A partir de 2022, l'enquête CVS sera remplacée par l'enquête statistique nationale vécu et ressenti en matière de sécurité.

- **204 000** victimes de violences commises par leur partenaire ont été enregistrées par les forces de sécurité ;
- **9 sur 10** connaissaient leur agresseur ;
- Près de **100 000** auteurs présumés ont été impliqués par les parquets ;
- **1 auteur sur 3** est le conjoint ou l'ex-conjoint.
- **35 000** auteurs ont été condamnés ;
- **77 000** victimes de violences sexuelles ont été enregistrées par les forces de sécurité ;
- **95 %** des personnes condamnées pour des faits de violences entre partenaires sont des hommes ;
- Près de **44 000** auteurs présumés ont été impliqués par les parquets ;
- **96 %** des personnes condamnées pour des violences sexuelles sont des hommes ;
- **7 000** auteurs ont été condamnés ;
- **1 victime sur 10** déclare avoir déposé plainte ;
- La moitié des condamnations concerne des faits commis sur une victime de moins de 15 ans.
- **7 victimes sur 10** déclarent avoir subi des faits répétés ;

Dans le département des Yvelines, selon les chiffres présentés par le Procureur de la République lors du comité local d'aide aux victimes de violences conjugales, il y a eu **2 205** gardes à vue de janvier à octobre 2021, pour des faits de violences conjugales ou intrafamiliales.

Cela représente une augmentation de **85%** au regard du nombre de faits constatés entre 2019 et 2021 (1 924 faits en 2020 et 1 209 en 2019). L'ensemble des études réalisées à l'échelle nationale montrent que les violences conjugales ont augmenté pendant la période du confinement, ce qui peut expliquer ces chiffres.

Sept magistrats sont dédiés au suivi des affaires de violences conjugales et intrafamiliales. En 2021, les juges ont poursuivi dans **73,5%** des cas (contre 65% en 2020), soit 620 dossiers sur 3 600. Dans **39%** des cas, ils ont poursuivi les faits jusqu'au procès, dans **49%** des cas, le parquet a pris en charge les victimes et les agresseurs ont été placés en garde à vue suivie d'une injonction d'éloignement du domicile.

Evolution des morts violentes au sein du couple enregistrées dans les Yvelines entre 2018 et 2022

(source DAV)

